

Avis n°17-145392

## Référence de TED :

[2017/S 201-412913](#) - annonce diffusée le 19 octobre 2017

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur

<http://www.boamp.fr/avis/detail/17-145392/officiel>

Département(s) de publication : **60**

Annonce No **17-145392**

---

[I.II.III.IV.VI.](#)

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

### I.1) NOM ET ADRESSES

SENLIS, Numéro national d'identification : 21600603100019, 3 place Henri Iv, 60309, Senlis  
Cédex, F, Téléphone : (+33) 3 44 53 00 80, Courriel : [mairie@ville-senlis.fr](mailto:mairie@ville-senlis.fr) , Code NUTS :  
FRE22

#### Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.adto.fr/avis-de-marches>

Adresse du profil acheteur : <http://www.adto.fr/avis-de-marches>

### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.adto.fr/avis-de-marches>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**

par voie électronique à l'adresse : <http://www.adto.fr/avis-de-marches>

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

## Section II : Objet

### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Entretien et amélioration du patrimoine bâti

Numéro de référence : Adto 17-186

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 45259000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

**Travaux**

II.1.4) Description succincte : La consultation engagée vise la conclusion d'un accord-cadre à bons de commande tel que réglementé par les articles 78 et 80 du Décret no2016-360 du 25 Mars 2016. La présente consultation fait suite à une déclaration sans suite

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour un nombre maximal de lots : 10

### II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Gros-oeuvre, maçonnerie

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45223220

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRE22

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Gros-oeuvre, maçonnerie

## II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique / Pondération : 40

Prix :

1. PRIX / Pondération : 60

## II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

## II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre pourra être reconduit 3 fois par périodes successives de 12 mois. A défaut de décision expresse de non-reconduction au plus tard 1 mois avant l'expiration de l'accord-cadre, la reconduction est tacite.

Le titulaire ou le groupement d'entreprises ne pourra pas refuser cette (ces) reconduction (s).

La non-reconduction ne donne droit à aucune indemnité

## II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

## II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

## II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Le Maître d'Ouvrage se réserve la possibilité d'appliquer l'article 30-I-7 du Décret du 25 Mars 2016

## II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

## II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

## II.2.14) Informations complémentaires :

## II.2) DESCRIPTION

### II.2.1) Intitulé : Charpente, menuiserie intérieure

Lot n° : 2

### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45261100

Descripteur supplémentaire :

### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRE22

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Charpente, menuiserie intérieure

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique / Pondération : 40

Prix :

1. PRIX / Pondération : 60

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre pourra être reconduit 3 fois par périodes successives de 12 mois. A défaut de décision expresse de non-reconduction au plus tard 1 mois avant l'expiration de l'accord-cadre, la reconduction est tacite.

Le titulaire ou le groupement d'entreprises ne pourra pas refuser cette (ces) reconduction (s).

La non-reconduction ne donne droit à aucune indemnité

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Le Maître d'Ouvrage se réserve la possibilité d'appliquer l'article 30-I-7 du Décret du 25 Mars 2016

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Couverture, étanchéité

Lot n° : 3

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45261210

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRE22

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Couverture, étanchéité

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique / Pondération : 40

Prix :

1. PRIX / Pondération : 60

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre pourra être reconduit 3 fois par périodes successives de 12 mois. A défaut de décision expresse de non-reconduction au plus tard 1 mois avant l'expiration de l'accord-cadre, la reconduction est tacite.

Le titulaire ou le groupement d'entreprises ne pourra pas refuser cette (ces) reconduction (s).

La non-reconduction ne donne droit à aucune indemnité

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Le Maître d'Ouvrage se réserve la possibilité d'appliquer l'article 30-I-7 du Décret du 25 Mars 2016

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Métallerie

Lot n° : 4

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 44316510

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRE22

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Métallerie

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique / Pondération : 40

Prix :

1. PRIX / Pondération : 60

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre pourra être reconduit 3 fois par périodes successives de 12 mois. A défaut de décision expresse de non-reconduction au plus tard 1 mois avant l'expiration de l'accord-cadre, la reconduction est tacite.

Le titulaire ou le groupement d'entreprises ne pourra pas refuser cette (ces) reconduction (s).

La non-reconduction ne donne droit à aucune indemnité

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Le Maître d'Ouvrage se réserve la possibilité d'appliquer l'article 30-I-7 du Décret du 25 Mars 2016

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Menuiseries extérieures

Lot n° : 5

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45421000

Descripteur supplémentaire :

## II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRE22

Lieu principal d'exécution :

## II.2.4) Description des prestations : Menuiseries extérieures

## II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique / Pondération : 40

Prix :

1. PRIX / Pondération : 60

## II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

## II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre pourra être reconduit 3 fois par périodes successives de 12 mois. A défaut de décision expresse de non-reconduction au plus tard 1 mois avant l'expiration de l'accord-cadre, la reconduction est tacite.

Le titulaire ou le groupement d'entreprises ne pourra pas refuser cette (ces) reconduction (s).

La non-reconduction ne donne droit à aucune indemnité

## II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

## II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

## II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Le Maître d'Ouvrage se réserve la possibilité d'appliquer l'article 30-I-7 du Décret du 25 Mars 2016

## II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

## II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

## II.2.14) Informations complémentaires :

## II.2) DESCRIPTION

### II.2.1) Intitulé : Plomberie, Cvc

Lot n° : 6

### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45330000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRE22

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Plomberie, Cvc

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique / Pondération : 40

Prix :

1. PRIX / Pondération : 60

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre pourra être reconduit 3 fois par périodes successives de 12 mois. A défaut de décision expresse de non-reconduction au plus tard 1 mois avant l'expiration de l'accord-cadre, la reconduction est tacite.

Le titulaire ou le groupement d'entreprises ne pourra pas refuser cette (ces) reconduction (s).

La non-reconduction ne donne droit à aucune indemnité

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Le Maître d'Ouvrage se réserve la possibilité d'appliquer l'article 30-I-7 du Décret du 25 Mars 2016

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

## II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Courant fort, courant faible

Lot n° : 7

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)



Code CPV principal : 45311200

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRE22

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Courant fort, courant faible

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique / Pondération : 40

Prix :

1. PRIX / Pondération : 60

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre pourra être reconduit 3 fois par périodes successives de 12 mois. A défaut de décision expresse de non-reconduction au plus tard 1 mois avant l'expiration de l'accord-cadre, la reconduction est tacite.

Le titulaire ou le groupement d'entreprises ne pourra pas refuser cette (ces) reconduction (s).

La non-reconduction ne donne droit à aucune indemnité

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Le Maître d'Ouvrage se réserve la possibilité d'appliquer l'article 30-I-7 du Décret du 25 Mars 2016

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Plâtrerie

Lot n° : 8

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45410000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRE22

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Plâtrerie

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique / Pondération : 40

Prix :

1. PRIX / Pondération : 60

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre pourra être reconduit 3 fois par périodes successives de 12 mois. A défaut de décision expresse de non-reconduction au plus tard 1 mois avant l'expiration de l'accord-cadre, la reconduction est tacite.

Le titulaire ou le groupement d'entreprises ne pourra pas refuser cette (ces) reconduction (s).

La non-reconduction ne donne droit à aucune indemnité

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Le Maître d'Ouvrage se réserve la possibilité d'appliquer l'article 30-I-7 du Décret du 25 Mars 2016

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

## II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Peinture, revêtements intérieurs

Lot n° : 9

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45442110

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRE22

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Peinture, revêtements intérieurs

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique / Pondération : 40

Prix :

1. PRIX / Pondération : 60

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre pourra être reconduit 3 fois par périodes successives de 12 mois. A défaut de décision expresse de non-reconduction au plus tard 1 mois avant l'expiration de l'accord-cadre, la reconduction est tacite.

Le titulaire ou le groupement d'entreprises ne pourra pas refuser cette (ces) reconduction (s).

La non-reconduction ne donne droit à aucune indemnité

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Le Maître d'Ouvrage se réserve la possibilité d'appliquer l'article 30-I-7 du Décret du 25 Mars 2016

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

## II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Carrelage, revêtements muraux

Lot n° : 10

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45431000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRE22

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Carrelage, revêtements muraux

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique / Pondération : 40

Prix :

1. PRIX / Pondération : 60

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre pourra être reconduit 3 fois par périodes successives de 12 mois. A défaut de décision expresse de non-reconduction au plus tard 1 mois avant l'expiration de l'accord-cadre, la reconduction est tacite.

Le titulaire ou le groupement d'entreprises ne pourra pas refuser cette (ces) reconduction (s).

La non-reconduction ne donne droit à aucune indemnité

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Le Maître d'Ouvrage se réserve la possibilité d'appliquer l'article 30-I-7 du Décret du 25 Mars 2016

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

## II.2) DESCRIPTION

### II.2.1) Intitulé : Désamiantage, démolition

Lot n° : 11

### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45262660

Descripteur supplémentaire :

### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRE22

Lieu principal d'exécution :

### II.2.4) Description des prestations : Désamiantage, démolition

### II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique / Pondération : 40

Prix :

1. PRIX / Pondération : 60

### II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre pourra être reconduit 3 fois par périodes successives de 12 mois. A défaut de décision expresse de non-reconduction au plus tard 1 mois avant l'expiration de l'accord-cadre, la reconduction est tacite.

Le titulaire ou le groupement d'entreprises ne pourra pas refuser cette (ces) reconduction (s).

La non-reconduction ne donne droit à aucune indemnité

### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

### II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Le Maître d'Ouvrage se réserve la possibilité d'appliquer l'article 30-I-7 du Décret du 25 Mars 2016

### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

### III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : - une lettre de candidature (Dc1 version en vigueur) comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement- l'imprimé Dc2 (version en vigueur) renseigné par le candidat individuel ou par chaque membre du groupement en cas de candidature groupée- une déclaration sur l'honneur (cf. modèle joint au Rc) attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles 45 et 48 de l'Ordonnance du 23 Juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L 1512-1 à L 1512-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés- le candidat en redressement judiciaire devra produire copie du ou des jugements prononcés à cet effet- attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : - une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin- description du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation de l'accord-cadre- certificats de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

### III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution : Retenue de garantie de 5 pour cent du montant (T.T.C.) du bon de commande ou garantie à première demande pour couvrir les réserves à la réception des travaux. Garantie de parfait achèvement de 1 an après réception. Garantie à première demande à constituer en cas d'avance couvrant la totalité du montant du bon de commande. Paiement à 30 jours par virement. Prix actualisable. Prix unitaire. Possibilité de nantissement ou de cession de créances. Modalités de financement : subvention et/ou fonds propres (autofinancement et emprunt). L'accord-cadre en lui-même ne permet pas le paiement d'une avance. Une avance sera accordée pour chaque bon de commande d'un montant supérieur à 50.000 euro(s) Ht sauf renonciation expresse des bénéficiaires

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

## Section IV : Procédure

### IV.1) DESCRIPTION

#### IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

#### IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

#### IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

#### IV.1.5) Information sur la négociation

#### IV.1.6) Enchère électronique :

#### IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

### IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

#### IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

#### IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

16 novembre 2017 - 12:00

#### IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

#### IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 16 novembre 2017 - 14:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

## Section VI : Renseignements complémentaires

### VI.1) RENOUVELLEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

### VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

### VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.adto.fr/avis-de-marches> -Les candidats devront télécharger l'ensemble du dossier de consultation des entreprises sous forme électronique via le site <http://www.adto.fr/avis-de-marches> (lien "Dce"). Lors du téléchargement, il est conseillé de renseigner le nom du soumissionnaire et une adresse électronique permettant une correspondance électronique, afin de bénéficier de toutes les informations diffusées lors de la présente consultation. En cas de retrait anonyme, le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées par la plateforme de dématérialisation lors du déroulement de la présente consultation. Le mode de dévolution du marché est défini à l'article 2.7 du règlement de consultation

### VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemercier, 80011, Amiens, F, Téléphone : (+33) 3 22 33 61 70, Courriel : [greffe.ta-amiens@juradm.fr](mailto:greffe.ta-amiens@juradm.fr), Fax : (+33) 3 22 33 61 71

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Ccra 54, Préfecture, 1 rue du Préfet Claude Erignac, Cs 60031, 54038, Nancy, F, Téléphone : (+33) 3 83 34 26 26

VI.4.3) Introduction de recours :





# BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L. 551-1 du code de justice administrative),- référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L. 551-13 à L. 551-23 et R. 551-1 à R. 551-9 du code de justice administrative),- recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R. 421-1 à R. 421-3 du code de justice administrative),- recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

16 octobre 2017